

**ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE
(ADMJL)**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE 12 JUIN 2015

PROÇÈS-VERBAL

Heure : 13 h 00

Lieu : 326, rue du Village, Repentigny, secteur Le Gardeur.

Assemblée générale sous la présidence de monsieur Alain Lachapelle.

Présences :

Lachapelle, Alain, président

Lachapelle, Ginette, trésorière

Lachapelle, Hélène, administratrice

Jeannotte, Johanne, administratrice

Lachapelle, Gilles André, secrétaire

Jeannotte, Louise, membre

Lachapelle, Pierre-Paul, membre

Tétreault, André, membre

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue.

Après avoir pris les présences, le président souhaite la bienvenue aux membres. Il présente le contexte de cette assemblée générale annuelle qui n'exige pas le quorum indiqué à l'article 22 de notre charte puisqu'elle est le report de l'assemblée prévue le 30 mai dernier alors qu'il n'y avait pas quorum. Lors de sa prochaine réunion, le Conseil d'administration apportera une modification à l'article 22.

2. Adoption de l'ordre du jour. Annexe I

L'ordre du jour est adopté après l'ajout de deux points à Divers :

2. Participation au 375^e anniversaire de Montréal.

3. Présence des membres à l'AGA.

Proposé par André Tétreault, secondé par Hélène Lachapelle et adopté à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la réunion du 13 juin 2014. Annexe II

3.1 Adoption.

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

Proposé par Louise Jeannotte, secondé par André Tétreault et adopté à l'unanimité.

3.2 Suivi.

Divers : 2. Proposition d'un jumelage.

Une lettre, signée par notre président, sera envoyée à la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu afin de vérifier l'intérêt de cette municipalité à conclure une entente de jumelage avec La Chapelle-Monthodon.

Rapports annuels

4. Rapport du président.

4.1 Le Marin.

L'association a été fidèle à produire trois (3) numéros du bulletin d'information « Le Marin » au cours de la dernière année. Les membres sont toujours fortement invités à rédiger des articles. La date de tombée du prochain numéro est le 31 juillet.

4.2 Volet communication.

Des contacts ont été établis avec des représentants des familles répondant aux patronymes Langlois Lachapelle, Carrière et Bazinet. Un représentant des Bazinet a remis un fichier généalogique à Johanne Jeannotte qui l'a intégré à notre base de données. Un autre petit fichier sur les Carrière est aussi disponible mais son format (tabulations) n'est pas compatible avec le nôtre (.ged)

Les familles Persillier Lachapelle, Lachapelle dit Trépial et Jannot Belhumeur ne sont pas regroupées dans des associations, donc il est impossible d'établir un contact.

4.3 Diffusion de documents vidéos sur La Chapelle-Monthodon.

Dix copies du document « Séculaires semailles » ont été vendues. Le président remercie monsieur Carl Brabant pour son implication dans le transcodage du document et sa reproduction; le résultat est magnifique.

Le document « La Chapelle-Monthodon, Terre de mémoires » qui présente des témoignages de capello-ondoniens sur leurs ancêtres qui ont fait la Guerre de 1914-1918, n'a pas été offert à nos membres, une autorisation de reproduction sera demandée à cet effet aux autorités de La Chapelle-Monthodon. Monsieur Brabant a déjà effectué le transcodage du document.

4.4 Plaques en hommage à nos ancêtres Marin Jannot et Françoise Besnard.

En premier lieu des démarches ont été faites auprès de compagnies spécialisées dans la fabrication de plaques commémoratives afin d'obtenir le meilleur prix. Deuxièmement, des textes ont été proposés aux municipalités françaises pour obtenir leur approbation. Une longue correspondance s'est établie entre le secrétaire et les responsables municipaux, particulièrement avec ceux de La Chapelle-Monthodon, afin de préciser le lieu où la plaque sera située. Après avoir envisagé quelques hypothèses, il a été entendu que la plaque sera apposée sur un mur intérieur de l'église, particulièrement pour éviter qu'elle soit vandalisée.

Le Père Henri Gandon, curé de la paroisse, a demandé une inscription sur la plaque qui a une référence à la paroisse ecclésiastique, donc à la suggestion de Pierre-Paul Lachapelle, il sera inscrit « Paroissien de La Chapelle-Monthodon, Marin... ».

Annexe IV : Textes des plaques commémoratives en hommage à nos ancêtres

4.5 Voyage à La Chapelle-Monthodon et à Vouvray-sur-Loir en septembre 2015.

Alain présente le projet de constituer un groupe de membres voyageurs pour visiter les lieux d'origine de nos ancêtres Françoise et Marin. Gilles André, principal répondant du dossier, fait un bref bilan de la démarche. Dès l'automne 2014, il a proposé quelques itinéraires de parcours entre Vouvray-sur-Loir et La Chapelle-Monthodon, et par la suite, deux agences de voyage ont été consultées. Le conseil d'administration, lors d'une rencontre consacrée spécifiquement à ce projet, a conclu qu'il était difficile de présenter aux membres un projet attrayant et réalisable. Peu de membres ayant répondu positivement à un sondage sur ce projet, il était impossible d'obtenir un prix intéressant de la part des voyageurs. De plus, il était difficile d'avoir soit un membre du CA ou un guide professionnel pour accompagner le groupe tout au long de l'itinéraire proposé.

L'offre a cependant été faite de se rendre à La Chapelle-Monthodon de façon autonome. Six membres accompagnés, dont trois membres du CA, seront dans le village de Marin les 4, 5 et 6 septembre prochains. Le principal événement sera le dévoilement d'une plaque hommage à Marin. Le maire de l'endroit, madame Jacqueline Picart, son maire-adjoint, le président du Comité des fêtes

ainsi que monsieur Bernard Boller, désirent donner un caractère formel à cette visite qui se veut historique.

On propose d'annoncer cette visite sur le site web de la Fédération des associations de familles du Québec. Ginette Lachapelle, responsable de cette rencontre, présente quelques idées relatives à l'organisation de cet événement :

- Titres de chansons d'origine française et québécoise pour agrémenter une soirée.
- Cadeaux à remettre à nos hôtes : petits drapeaux du Québec, broches (pins) du Québec, cds de nos chansonniers, produits de l'érable, etc.
- Une rencontre des membres voyageurs sera proposée pour la fin du mois de juillet.

Des membres suggèrent de reporter à l'an prochain la remise de la plaque en hommage à notre ancêtre Françoise Besnard à Vouvray-sur-Loir, espérant pouvoir souligner cet événement en présence de quelques membres de notre association ainsi que des autorités de l'endroit, l'objectif étant de donner un caractère officiel à l'événement. Monsieur Alain Pinçon, adjoint à monsieur le maire Gilles Gangloff et responsable de ce dossier, sera informé de la situation.

4.6 Création d'un blason.

Gilles André a amorcé le projet de la réalisation d'un blason (armoiries) pour l'ADMJL. Lors d'une consultation de nos membres à ce sujet, un seul membre, monsieur Guy Lachapelle, nous a informés qu'un blason pour sa famille a été réalisé, blason qui pourrait peut-être inspirer la réalisation de celui de notre association. Notre secrétaire souhaite continuer cette démarche au cours de la prochaine année.

4.7 La généalogie génétique.

Alain présente sommairement les avancées dans le domaine. La généalogie génétique est l'application de la génétique à la généalogie. Elle nécessite l'usage de tests ADN qui mesurent le niveau de rapports génétiques entre des individus. Les gènes se transmettent entre générations, des comparaisons génétiques permettent d'établir un degré de parenté plus ou moins proche entre individus. Le congrès de la Fédération des associations de familles du Québec (FAFQ), en mai dernier, portait sur le sujet. (<http://fafq.org/wp-content/uploads/2015/04/congres2015.pdf>)

5. Rapport du secrétaire.

5.1 Développement du site web.

Gilles André a élaboré, au cours de la dernière année, quelques dossiers sur le site web de l'ADMJL. Le premier présente une de nos personnalités, soit le Père Edmond Robillard, o.p., qui a écrit une biographie très intéressante : « Mémoires d'une enfance à Le Gardeur ». Plusieurs documents relatifs à cette personnalité et à sa biographie sont disponibles sur notre site à l'onglet « Personnalités ».

Le relevé photographique des monuments funéraires des Jeannotte Lachapelle des cimetières de Mascouche et de Repentigny, secteur Le Gardeur (Saint-Paul l'Ermitte), a été amorcé et sera complété au cours des prochains mois. Le décriptage des inscriptions funéraires sur les monuments est parfois difficile à cause du passage du temps. Toutes les informations sont à valider ; Johanne Jeannotte assiste Gilles André dans cette importante vérification. Monsieur André Tétreault suggère de comparer nos données avec celles disponibles sur les sites web spécialisés.

Alain Lachapelle travaille au relevé des monuments répertoriés des Jeannotte Lachapelle du Cimetière de l'est et de celui de Côte-des-Neiges, les résultats seront publiés.

5.2 Recherche de l'acte de naissance de Marin Jannot.

Avant de procéder à la fabrication de la plaque en hommage à Marin Jannot, le secrétaire a entrepris la recherche de son acte de naissance ou de baptême. Les Archives départementales de l'Aisne, le Cercle généalogique de l'Aisne, l'Association Généalogie Aisne (Histoire et généalogie axonaise) ainsi que monsieur Bernard Boller, citoyen chercheur de La Chapelle-Monthodon, ont été consultés. Les nombreux échanges avec ces organismes ainsi qu'avec monsieur Boller, n'ont pas révélé de données probantes. Cette recherche demeure active dans l'espoir de préciser l'histoire de notre ancêtre et de sa famille en sol français.

6. Rapport de la trésorière et adoption des états financiers. Annexe III

Notre trésorière, Ginette Lachapelle, présente et commente le bilan financier de l'année 2014.

Proposé par Johanne Jeannotte, secondé par Pierre-Paul Lachapelle et adopté à l'unanimité.

Pierre-Paul Lachapelle propose de placer une demande à la Caisse Desjardins pour annuler les frais de transactions bancaires chargés à notre association, Ginette Lachapelle en fera la demande.

Élections

7. Élection des membres du conseil d'administration pour 2015-2016

Pierre-Paul Lachapelle propose de modifier l'échéance des mandats, les postes seraient renouvelés aux deux ans, en alternance à chaque année pour la moitié des postes. Cette proposition sera présentée à la prochaine réunion du CA et par la suite elle sera déposée pour ratification à l'assemblée générale annuelle. Les membres actuels du CA sont en poste encore pour une année ayant été nommés l'an dernier pour deux années.

On propose aux trois autres membres présents d'occuper un poste au sein du CA mais aucun est disponible.

8. Quorum de l'assemblée générale annuelle.

La proposition de modifier le quorum de l'assemblée générale annuelle sera présentée à la prochaine réunion du CA, par la suite elle sera déposée pour ratification à l'assemblée générale annuelle :

« Le quorum d'une assemblée générale sera composé des membres du CA plus un (1) membre non élu ». Texte original : Article 22 : «Le quorum d'une assemblée générale sera de (10) membres. »

Divers

1. Présentation de la Fête au Petit Village à Repentigny, secteur Le Gardeur.

Monsieur Pierre-Paul Lachapelle, président fondateur de la Fête au Petit Village à Repentigny, secteur Le Gardeur, présente les activités de cet évènement. C'est sous le thème de la villégiature qu'aura lieu la 5^e édition de La Fête au Petit Village les 18, 19 et 20 septembre prochains sur la rue du Village à Repentigny. Une invitation sera faite à nos membres via notre site web.

2. Participation au 375^e anniversaire de Montréal.

Sujet reporté à la prochaine réunion du CA.

3. Présence des membres à l'AGA.

Sujet reporté à la prochaine réunion du CA.

4. Histoires de nos familles

Ginette Lachapelle désire organiser des rencontres qui permettent à nos membres de raconter l'histoire de leurs familles, les lieux où ils ont vécu, les traditions qui se perpétuent, etc. Pierre-Paul Lachapelle propose de remettre un certificat de visite aux membres présents lors de ces activités. Il propose aussi d'enregistrer ces événements afin de constituer des archives sonores et visuelles.

Levée de l'assemblée à 15 h 50

Proposé par Hélène Lachapelle, secondé par Louise Jeannotte et adopté à l'unanimité.

Remerciements sincères à Pierre-Paul Lachapelle pour son accueil très chaleureux, pour la visite guidée de sa maison patrimoniale et de la rue du Village.

Gilles André Lachapelle, secrétaire



ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE

(ADMJL)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE 12 JUIN 2015

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Heure : 13 h 00

Lieu : 326, rue du Village, Repentigny, secteur Le Gardeur.

Assemblée générale sous la présidence de monsieur Alain Lachapelle

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue.
2. Adoption de l'ordre du jour. Annexe I
3. Procès-verbal de la réunion du 14 juin 2014. Annexe II
 - 3.1 Adoption.
 - 3.2 Suivi.

Rapports annuels

4. Rapport du président.
5. Rapport du secrétaire.
6. Rapport de la trésorière et adoption des états financiers. Annexe III

Élections

7. Élection des membres du conseil d'administration pour 2015-2016.
 - 7.1 Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire.
 - 7.2 Mises en candidature et vote.

Règlement

8. Quorum de l'assemblée générale annuelle.

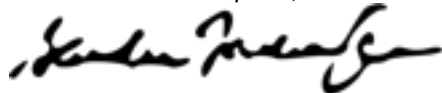
Proposition : « Le quorum d'une assemblée générale sera composé des membres du CA plus un (1) membre non élu ». Texte original : Article 22 : «Le quorum d'une assemblée générale sera de (10) membres. »

Divers

1. Présentation de la Fête au Petit Village à Repentigny, secteur Le Gardeur, par Pierre-Paul Lachapelle.
- 2.

Levée de l'assemblée

Gilles André Lachapelle, secrétaire



ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE

Année fiscale 2014			
Revenus :			
Cartes de membres		1 109,77\$	
Vente du DVD Séculaires Semailles		160,00\$	
	TOTAL		1 269,77\$
Dépenses :			
Location de salle juin 2014		55,19 \$	
Nouvelle carte guichet		5,00 \$	
Impression d'un chéquier		13,50 \$	
Transfert de PAL à NTSC		38,83 \$	
Cartes d'affaires		46,19 \$	
Papier		9,19 \$	
Timbres		2,88 \$	
Frais de la caisse populaire		60,65 \$	
	TOTAL		231,43 \$
	SOLDE		1 038,34 \$
Encaisse au 31 décembre 2013		596,00 \$	
Encaisse au 31 décembre 2014		1 634,34 \$	

**HOMMAGE À NOTRE ANCÊTRE
MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE**

**Paroissien de La Chapelle-Monthodon,
Marin s'engage en 1653 comme membre
de la Grande Recrue de Ville-Marie (Montréal).
Le 30 août 1655, il épouse Françoise Besnard de
Vouvray-sur-Loir. Le couple s'établit à Ville-Marie
où Marin exerce le métier de charpentier.
Marin meurt par noyade le 20 juillet 1664.
Deux fils, Pierre et Robert, perpétueront
les patronymes Jeannotte et Lachapelle
partout en Amérique.**

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE
MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE
« JE ME SOUVIENS » - SEPTEMBRE 2015

**HOMMAGE À NOTRE ANCÊTRE
FRANÇOISE BESNARD**

**Originaire de Vouvray-sur-Loir, Françoise
épouse Marin Jannot dit Lachapelle, de
La Chapelle-Monthodon, le 30 août 1655.
Le couple s'établit à Ville-Marie (Montréal).
Marin meurt par noyade le 20 juillet 1664.
Deux fils, Pierre et Robert, perpétueront
les patronymes Jeannotte et Lachapelle.
Françoise contracte un second mariage avec
Guillaume Bouchard, de Neufchâtel-sur-Aisne.
Elle s'éteint à Ville-Marie le 6 février 1707.**

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE
MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE
« JE ME SOUVIENS » - SEPTEMBRE 2015